

# LES ACTIVITÉS CRÉATIVES DANS LA MÉTROPOLE STRASBOURGEOISE

48

SEPTEMBRE 2013

ÉCONOMIE



En 2009, la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) a défini conjointement avec ses partenaires<sup>1</sup> sa stratégie en matière de développement économique au sein d'une feuille de route « Strasbourg Eco 2020 ». Au cœur des ambitions affichées, quatre secteurs économiques ont été considérés comme prioritaires en termes d'enjeux de développement : les activités créatives, les mobilités innovantes et multimodales, le tertiaire supérieur international et les technologies médicales et thérapies nouvelles.

Le secteur clé des activités créatives repose sur une gamme étendue d'activités relevant des champs de l'audiovisuel/multimédia, des métiers d'arts, du design, du livre...

Ce tableau de bord propose de dresser un portrait synthétique de cette filière, quatre ans après l'établissement de la feuille de route à l'échelle de la métropole strasbourgeoise considérée ici comme la zone d'emploi.

1. Partenaires de Strasbourg ECO 2020 : Université de Strasbourg, Chambre de Commerce de Strasbourg et du Bas-Rhin, Région Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Chambre de métiers d'Alsace, services de l'Etat.

## Entreprises et établissements

### Une filière fortement présente dans la zone d'emploi de Strasbourg...

Avec 1 634 établissements dans les activités créatives en 2011, la zone d'emploi de Strasbourg représente près de 45 % des établissements alsaciens des activités créatives.

#### NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

|      | CUS   | ZE Strasbourg | Alsace | France  |
|------|-------|---------------|--------|---------|
| 2007 | 1 071 | 1 190         | 2 717  | 142 669 |
| 2011 | 1 461 | 1 634         | 3 721  | 185 746 |

Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2007-2011

### ... avec une surreprésentation dans les domaines du spectacle vivant et des activités artistiques

Ces domaines concentrent plus de 40 % des établissements du secteur et connaissent les plus fortes progressions entre 2007 et 2011.

Vient ensuite avec près de 30 % des établissements du secteur, le domaine de l'architecture, très présent dans la zone d'emploi de Strasbourg bien qu'ayant connu une évolution moindre entre 2007 et 2011.

### Un secteur globalement dynamique en Alsace

La zone d'emploi de Strasbourg bénéficie d'un taux de création supérieur à la moyenne nationale, mais inférieur au reste de l'Alsace.

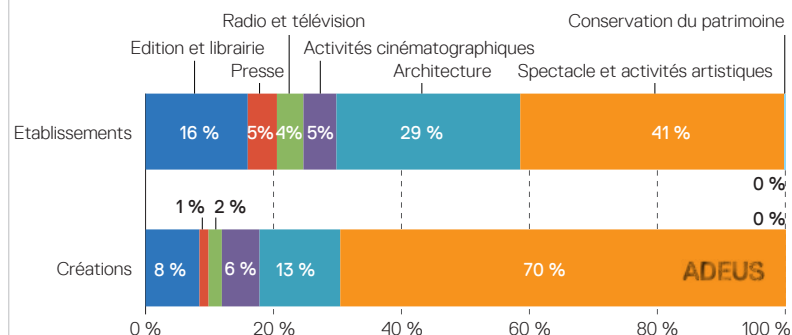
#### TAUX DE CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS

|      | CUS    | ZE Strasbourg | Alsace | France |
|------|--------|---------------|--------|--------|
| 2007 | 10,3 % | 11,0 %        | 10,5 % | 10,6 % |
| 2011 | 21,7 % | 21,8 %        | 22,5 % | 21,3 % |

Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2007-2011

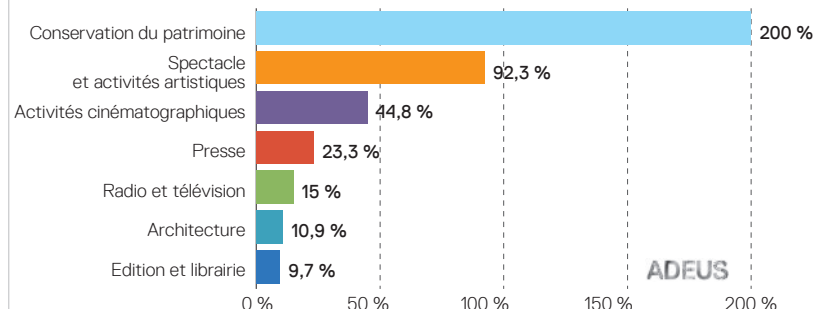
Le nombre de créations d'établissements dans les activités créatives a plus que doublé dans tous les territoires entre 2007 et 2011, sans doute en lien avec la mise en place du statut d'auto-entrepreneur, facilitant les démarches pour la création des entreprises individuelles, nombreuses dans le secteur artistique : dans la zone d'emploi de Strasbourg, le nombre de créations dans le secteur des activités créatives passe ainsi de 131 en 2007 à 356 en 2011.

### TYPLOGIE DES ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS CRÉATIVES ET DES CRÉATIONS DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG EN 2011



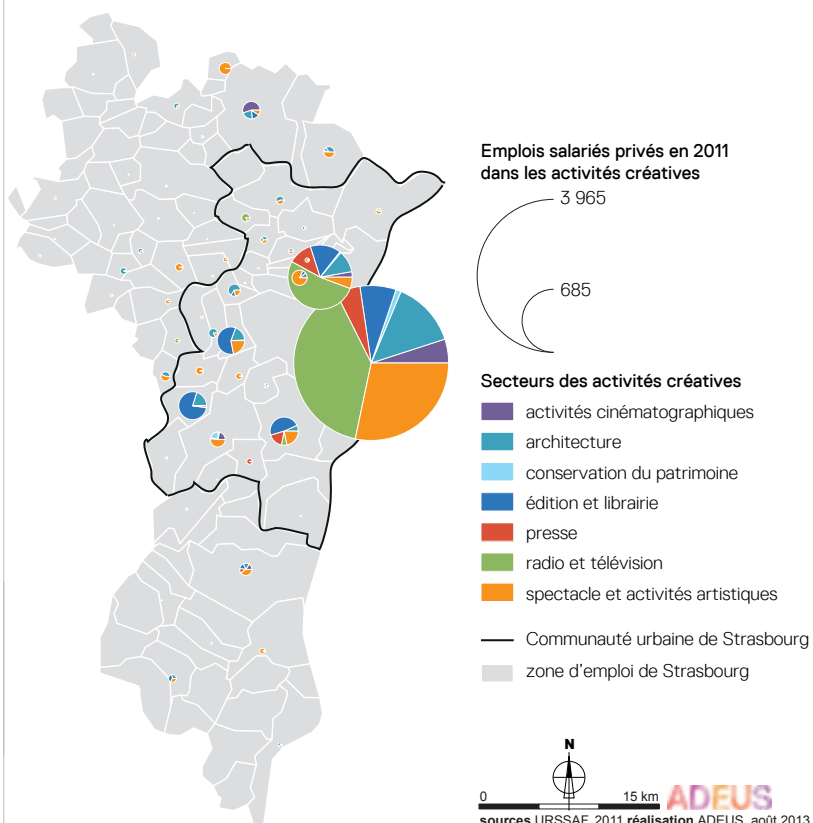
Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2011

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ENTRE 2007 ET 2011 DANS LE SECTEUR DES ACTIVITÉS CRÉATIVES DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG (EN %)



Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2011

### LES ACTIVITÉS CRÉATIVES DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG



## Emplois

L'emploi alsacien de la filière est concentré pour moitié dans la zone d'emploi de Strasbourg, où elle représente 2,5 % de l'effectif salarié global.

### NOMBRE D'EMPLOIS SALARIÉS

|      | CUS   | ZE Strasbourg | Alsace | France  |
|------|-------|---------------|--------|---------|
| 2007 | 5 440 | 5 598         | 10 383 | 553 952 |
| 2011 | 5 222 | 5 423         | 9 854  | 525 235 |

Source : URSSAF, 2007-2011

Ce sont les sous-secteurs de la radio et de la télévision, notamment grâce à la présence d'ARTE à Strasbourg, qui emploient le plus de salariés (+ 400 personnes), suivi du spectacle vivant, des activités artistiques et de l'architecture.

Nous relevons toutefois que ces sous-secteurs sont en perte de vitesse depuis 2007 : le secteur de la radio et de la télévision perd près de 200 emplois entre 2007 et 2011, tandis que celui du spectacle vivant en perd une cinquantaine.

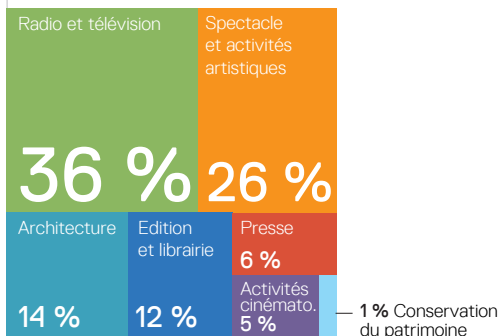
L'édition et la librairie enregistrent quand à eux les gains d'emploi les plus importants, avec une quarantaine d'emplois supplémentaires entre 2007 et 2011.

## Positionnement dans le contexte national

La zone d'emploi de Strasbourg se positionne dans la moyenne des grandes zones d'emploi métropolitaines quant à sa part de l'emploi salarié dans le secteur des activités créatives. On notera toutefois que la métropole strasbourgeoise affiche un dynamisme moindre en termes de créations d'établissements.

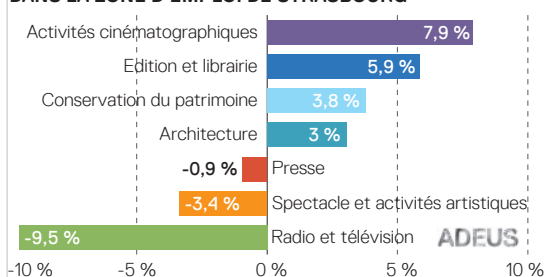
Elle apparaît également moins spécialisée que d'autres métropoles comme Montpellier, Bordeaux ou Rennes. Elle se situe dans le même ratio que des métropoles comme Nantes ou Lille.

### RÉPARTITION DE L'EMPLOI EN 2011 DANS LE SECTEUR DES ACTIVITÉS CRÉATIVES DE LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG



Source : URSSAF, 2011

### ÉVOLUTION DES EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS ENTRE 2007 ET 2011 DANS LE SECTEUR DES ACTIVITÉS CRÉATIVES DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG



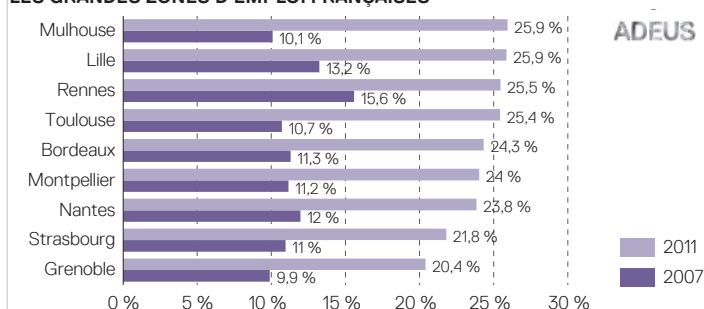
Source : URSSAF, 2011

### EMPLOI ET INDICE DE SPÉCIFICITÉ DANS LES GRANDES ZONES D'EMPLOI EN FRANCE

| Zones d'emploi    | Nombre d'emplois en 2011 | Évolution 2007-2011 | Part dans l'emploi total | Indice de spécificité |
|-------------------|--------------------------|---------------------|--------------------------|-----------------------|
| Bordeaux          | 12 749                   | 1,0 %               | 3,5 %                    | 1,2                   |
| Grenoble          | 6 838                    | -6,1 %              | 2,9 %                    | 0,9                   |
| Lille             | 7 483                    | -0,6 %              | 2,6 %                    | 0,9                   |
| Montpellier       | 6 793                    | -3,6 %              | 3,8 %                    | 1,3                   |
| Mulhouse          | 2 171                    | -11,7 %             | 1,8 %                    | 0,6                   |
| Nantes            | 8 606                    | -2,9 %              | 2,6 %                    | 0,9                   |
| Rennes            | 8 238                    | -6,0 %              | 3,6 %                    | 1,2                   |
| <b>Strasbourg</b> | <b>5 423</b>             | <b>-3,1 %</b>       | <b>2,6 %</b>             | <b>0,9</b>            |
| Toulouse          | 12 782                   | -3,1 %              | 3,0 %                    | 1,0                   |

Source : URSSAF, 2011

### TAUX DE CRÉATION DU SECTEUR DES ACTIVITÉS CRÉATIVES DANS LES GRANDES ZONES D'EMPLOI FRANÇAISES



Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2007-2011

### En résumé

Quatre ans après la mise en place de la feuille de route Strasbourg Eco 2020, le secteur des activités créatives reste l'un des plus dynamiques au vu de son taux de création (21,7 % dans la CUS contre 15 % pour l'ensemble des secteurs). La crise a impacté l'emploi salarié privé de ce secteur. A noter toutefois, ces activités sont tributaires des fonds publics et la majeure partie de l'emploi relève d'un statut spécifique (intermittents du spectacle).

Ainsi, si le nombre d'établissements créés reste à un niveau très élevé en 2011, le nombre d'emplois salariés privés a diminué de près de 3 % entre 2007 et 2011. Aujourd'hui, la dynamique de créations d'établissements est d'ailleurs plus importante dans le

reste de l'Alsace que dans la métropole strasbourgeoise (échelles zone d'emploi et CUS). On peut y voir un rattrapage du reste du territoire alsacien en termes d'activités créatives. On notera que Strasbourg a une position tout à fait honorable parmi les autres métropoles, dont Nantes.



### MÉTHODE

Le périmètre de la filière a été défini à partir de la nomenclature suivante. Elle a été établie à partir de travaux effectués par l'INSEE sur les activités créatives. Entre parenthèses après le code activité, est indiqué un coefficient de pondération correspondant à la part du secteur relevant de la filière activités créatives. Ce taux de pondération a été validé notamment avec les services de la CUS et les partenaires directement impliqués dans la filière. Cette nomenclature des activités est susceptible d'évoluer, notamment pour mieux suivre les actions spécifiques engagées pour accompagner ce secteur.

- **Edition et librairie** : 4761Z, 4762Z, 5811Z, 5819Z, 5821Z, 5829A, 5829B, 5829C, 5920Z
- **Presse** : 5813Z, 5814Z, 6391Z
- **Radio et télévision** : 5911A, 6010Z, 6020A, 6020B, 6110Z (0.7), 6130Z (0.3)
- **Activités cinématographiques** : 5911B, 5911C, 5912Z, 5913A, 5913B, 5914Z
- **Architecture** : 7111Z
- **Spectacles et activités artistiques** : 7410Z, 7420Z, 9001Z, 9002Z, 9003A, 9003B, 9004Z, 9329Z, 9499Z (0.05)
- **Conservation du patrimoine** : 9101Z, 9102Z, 9103Z

### DÉFINITIONS

Le **taux de création** d'un territoire ou d'un secteur économique correspond au rapport entre le nombre de créations et le stock total d'établissements d'un territoire (ou d'un secteur économique donné).

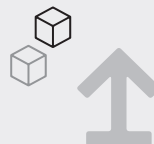
L'**indice de spécificité** d'un territoire ou d'un secteur économique correspond au rapport entre la part du nombre d'emplois salariés d'un secteur dans l'emploi salarié total d'un territoire donné et celle du territoire de référence (ici, le territoire de référence est la France métropolitaine).

### SOURCES DES DONNÉES

#### Etablissements et entreprises

(stock et créations) : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissement »

Données emploi salarié privé : URSSAF



L'Agence  
de Développement  
et d'Urbanisme  
de l'Agglomération  
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**  
Equipe projet : **Colette Koenig (chef de projet), Julie Beaufrère (responsable de livrable), Virginie Muzart**  
N° projet : **1.1.7.16** Photo et mise en page : **Jean Isenmann**

© ADEUS - Numéro ISSN : 2110-5332  
Les notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS [www.adeus.org](http://www.adeus.org)